

Résumé de l'enquête : Fréquentation des meublés de tourisme pour les vacances de février du 06 février au 06 mars 2021

Objectif du questionnaire :

- Faire le point des réservations des meublés de tourisme pour les vacances de février
- Comparer le taux de réservations par rapport aux vacances de fin d'année 2020 (voir questionnaire précédent).
- Connaître l'intention des propriétaires d'occupation de leur meublé de tourisme à Ax-les-Thermes.

Résumé de l'analyse :

Cette analyse a porté uniquement sur les meublés de tourisme Axéens, un comparatif sera fait avec l'analyse : fréquentation des meublés de tourisme des vacances de fin d'année 2020. Vous avez été 118 répondants, et nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Nous vous proposons un résumé de l'analyse en 1^{ière} partie, en 2^{ème} partie l'analyse plus complète et en 3^{ème} partie l'ensemble des graphiques.

Partie 1.1 : Mettez-vous en location votre meublé pour les vacances de février et quelles sont vos réservations pour chaque semaine des vacances.

Vous êtes 75,4% à mettre en location votre hébergement durant les vacances de février. Lors de la dernière enquête vous étiez 79 % à mettre en location votre meublé, nous restons dans une même tendance générale.

La moyenne du taux de réservations est de 49% pour ces vacances. Vous êtes 42% à avoir des réservations pour la 1^{ere} semaine, 59% pour la 2^{ème} semaine, 63% pour la 3^{ème} semaine et 35% pour la dernière semaine.

Une majorité d'hébergement n'ont pas de réservations. Pour ceux qui sont loués, les réservations se font à la semaine, quelques meublés sont loués pour des courts séjours et très peu en week-end.

Partie 1.2 : Annulations et nouvelles réservations :

Parmi 46% d'entre vous ayant déclarés ne pas avoir de réservation, 12% (soit 15 propriétaires) ont eu des annulations, notamment pour la deuxième semaine des vacances. Toutefois vous êtes 13 propriétaires à avoir eu de nouvelles réservations suite aux désistements.

Partie 2 : Assouplissement des conditions de réservation

Vous avez changé vos conditions de réservation pour 58% d'entre vous. Vous êtes une grande majorité 78% à avoir assoupli les conditions d'annulations et de remboursement. Et vous êtes 40% à pratiquer une baisse des tarifs pour ces vacances scolaires.

Partie 3 : Occupation de vos résidences secondaires :

Vous êtes 34 % à vouloir occuper votre hébergement et 24 % à ne pas savoir. 21% d'entre vous viendront séjourner la seconde semaine des vacances scolaires. Pour les

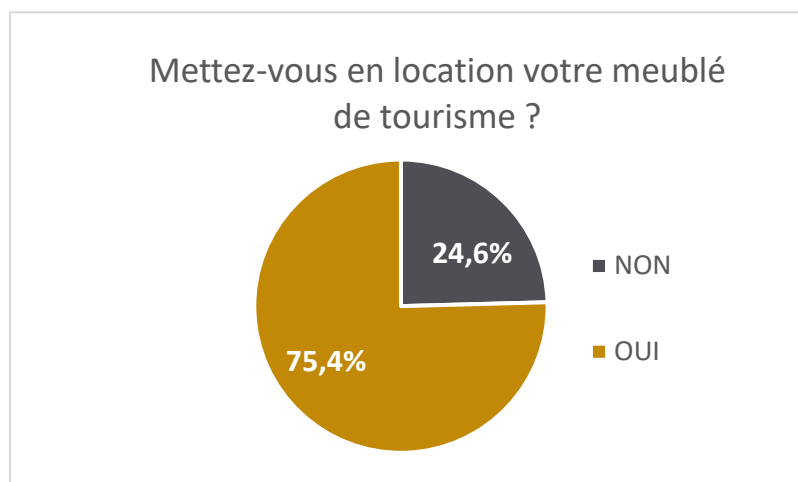
propriétaires qui occuperont leur hébergement, 31% viendront séjourner une semaine durant la deuxième semaine des vacances, et 18% à venir la 3^{ème} semaine.

Analyse fréquentation des meublés de tourisme axéens pour les vacances de février 2021

Introduction :

Nous vous remercions pour le temps que vous avez pris afin de répondre à cette enquête portant sur la fréquentation des meublés de tourisme pour les vacances de février 2021.

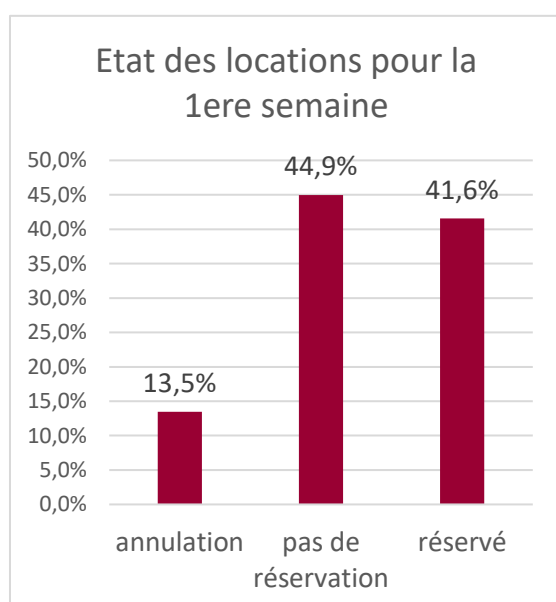
Partie 1 : Mettez-vous en location votre meublé pour les vacances de février et quelles sont vos réservations pour chaque semaine des vacances.



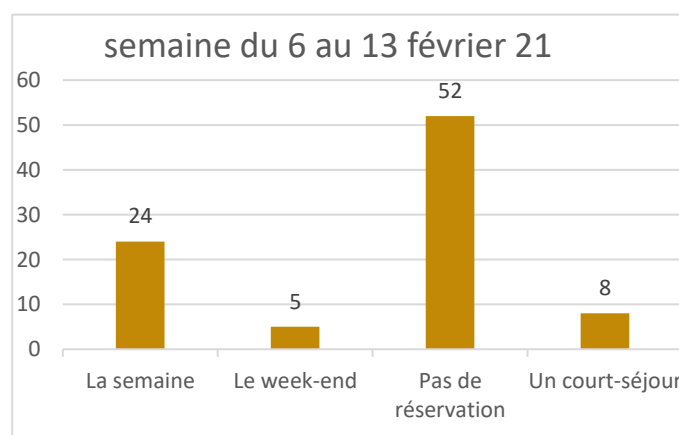
Cette année malgré le contexte de fermeture des remontées mécaniques **vous êtes 75% à mettre en location votre meublé** de tourisme, contre 61% pour les vacances de fin d'année 2020. Parmi les 75% de propriétaires qui mettent en location leur meublé, voici comment se présente l'état locatif du parc :

Partie 1.2 : Annulations et nouvelles réservations :

Semaine 1 du 06 au 13 février :

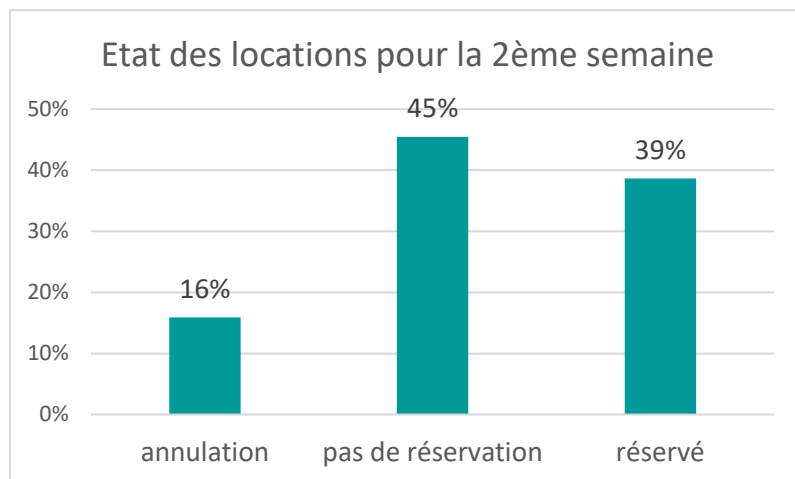


Vous êtes 42% à avoir des réservations, 13,5% d'entre vous ont eu des annulations, mais vous avez réussi à relouer votre hébergement.



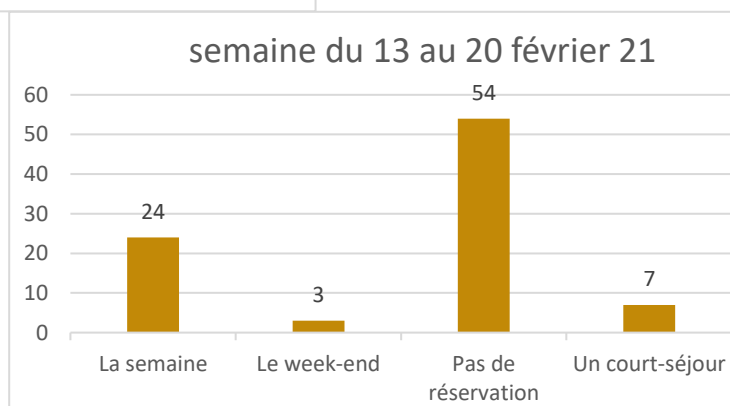
Nous pouvons voir sur ce graphique et les suivants, que les réservations ne sont pas importantes en comparaison avec les autres années. Le taux de remplissage l'an passé était du 59,6 % et 58,1 % en 2018, pour les locations de meublés de tourisme selon G2A. Les séjours à la semaine restent tout de même demandés par rapport aux courts séjours ou aux week-ends.

Semaine 2 du 13 au 20 février :

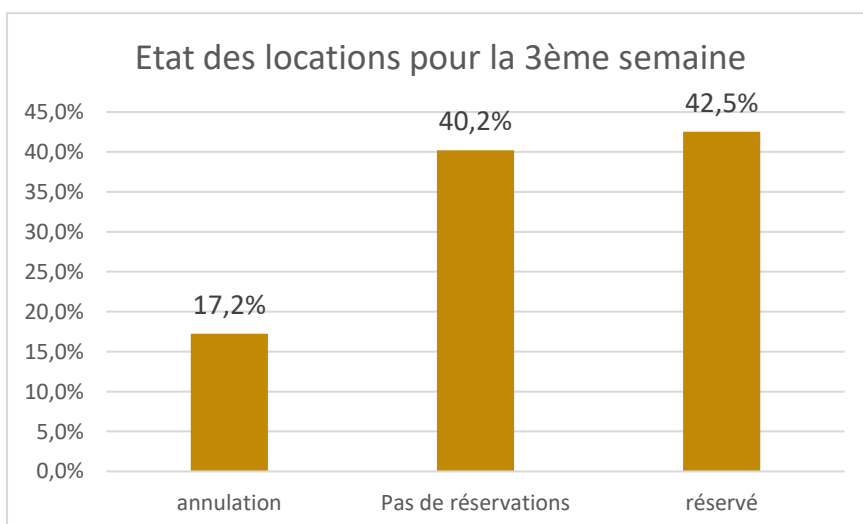


Les annulations ont été plus importantes cette deuxième semaine et le taux de réservations moins important, par rapport à la 1^{ière} semaine. Cependant, la moitié de ceux ayant eu des annulations ont réussi à relouer leur hébergement.

Le graphique ci-dessous nous montre une baisse de location pour la deuxième semaine.

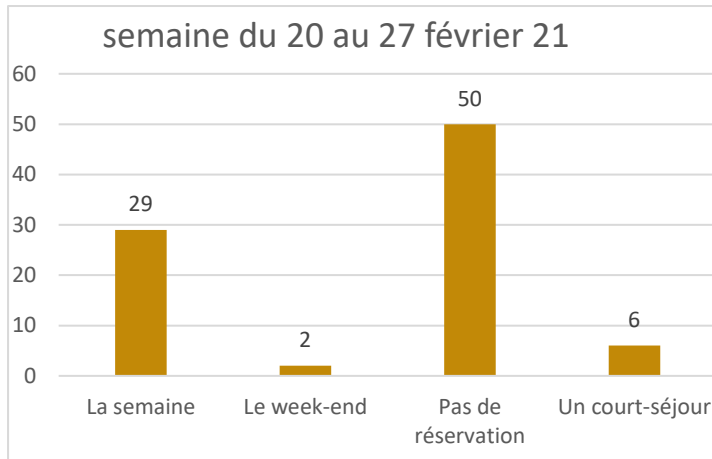


Semaine 3 du 20 au 27 février :



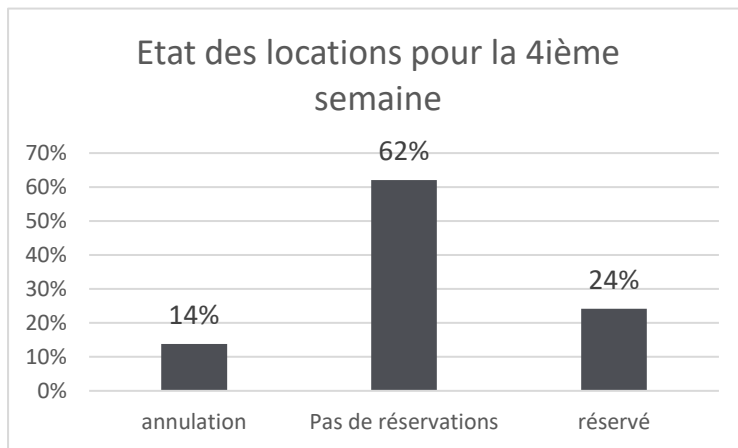
Nous pouvons constater que **les réservations sont plus importantes la 3^{ème} semaine mais restent encore très faibles, 42%** des hébergements mis en location ont des réservations. De plus, suite aux annulations très peu de propriétaires ont pu relouer leur hébergement. Il faut tout de même prendre en considération que l'enquête a été

clôturée le 11/02/2021, des réservations d'ultra-dernières minutes ont pu se faire.



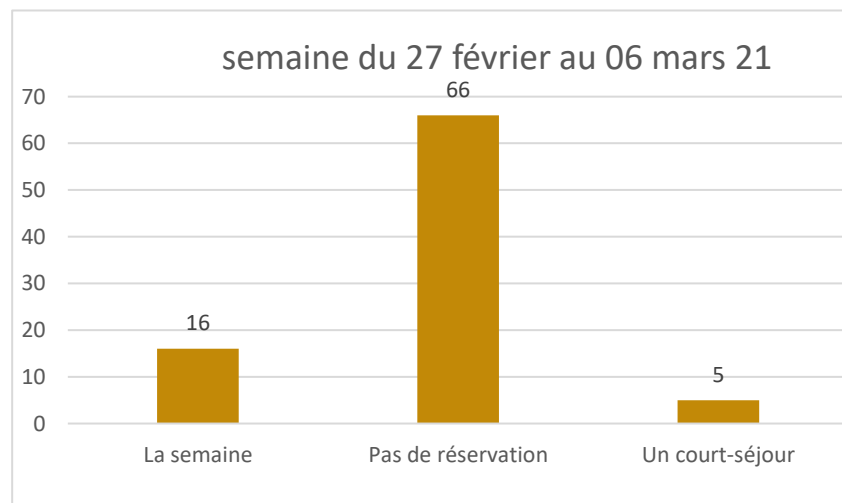
Les séjours à la semaine sont majoritaires et augmentent pour cette 3^{ème} semaine.

Semaine 4 du 27 février au 06 mars :



La 4^{ème} semaine est nettement moins demandée, cela s'explique par le fait que la Zone C (académie de Toulouse et de Montpellier) n'est plus en vacances.

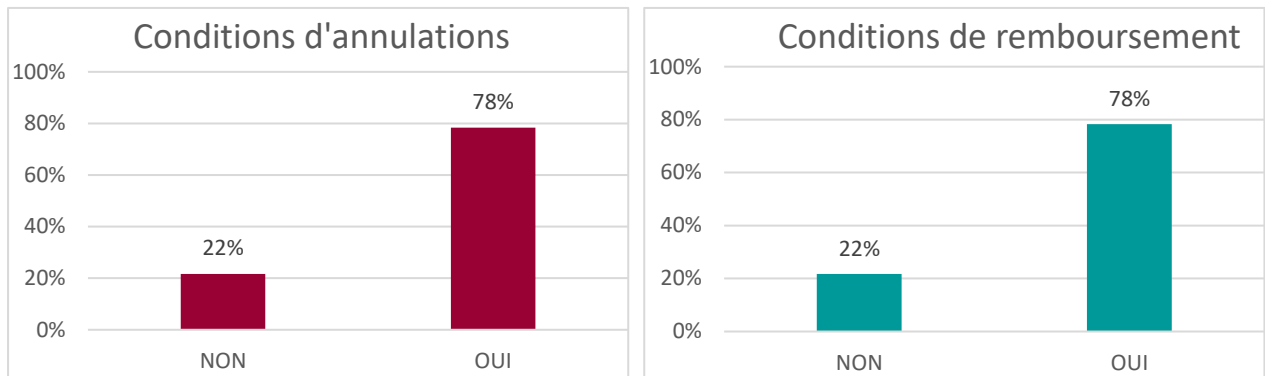
Le graphique démontre ce qui vient d'être évoqué ci-dessus puisque la 4^{ème} est la moins occupée en comparaison avec les autres semaines.



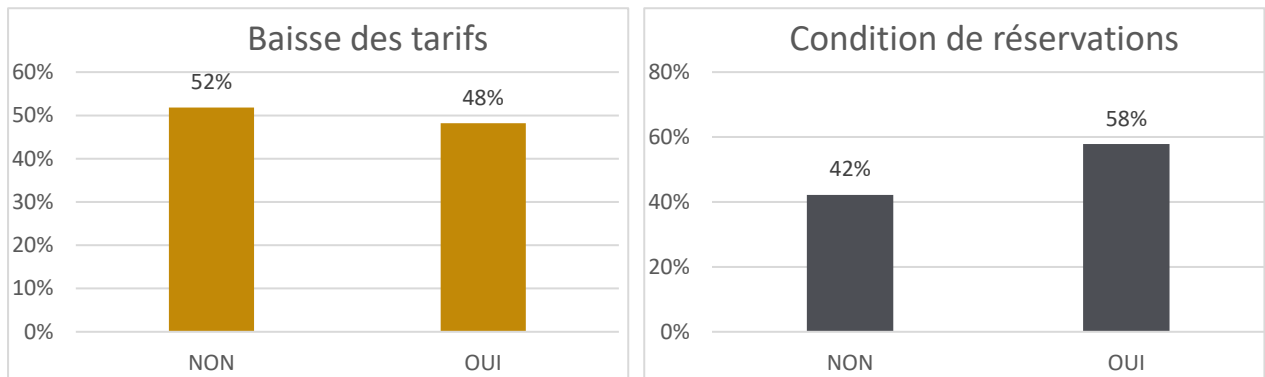
De plus au vu du contexte est de l'incertitude quant à un confinement pendant les vacances, les vacanciers attendent la dernière minute. De plus les conditions météorologiques avec des températures positives et du soleil peuvent être des éléments déclencheurs à la venue des vacanciers.

Partie 2 : Assouplissement des conditions de réservation

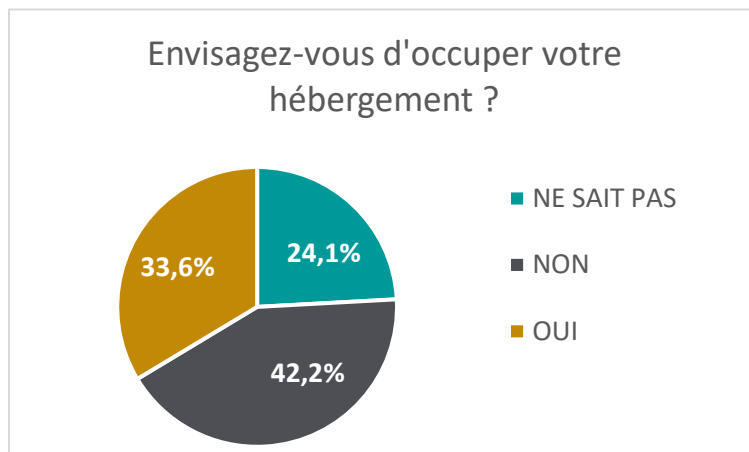
Vous êtes une grande majorité (**78%**) à **avoir modifié vos conditions d'annulations et de remboursement**, contre 74% pour les vacances de fin d'année 2020.



Concernant la politique tarifaire, nous pouvons constater que vous êtes plus nombreux à avoir baissé vos tarifs pour ces vacances, contrairement aux vacances de fin d'année 2020 où vous n'étiez que 20%. Pour les conditions de réservations cependant vous êtes moins nombreux à les avoir modifiées et à être moins flexibles sur les réservations de dernières minutes.



Partie 3 : Occupation de vos résidences secondaires :

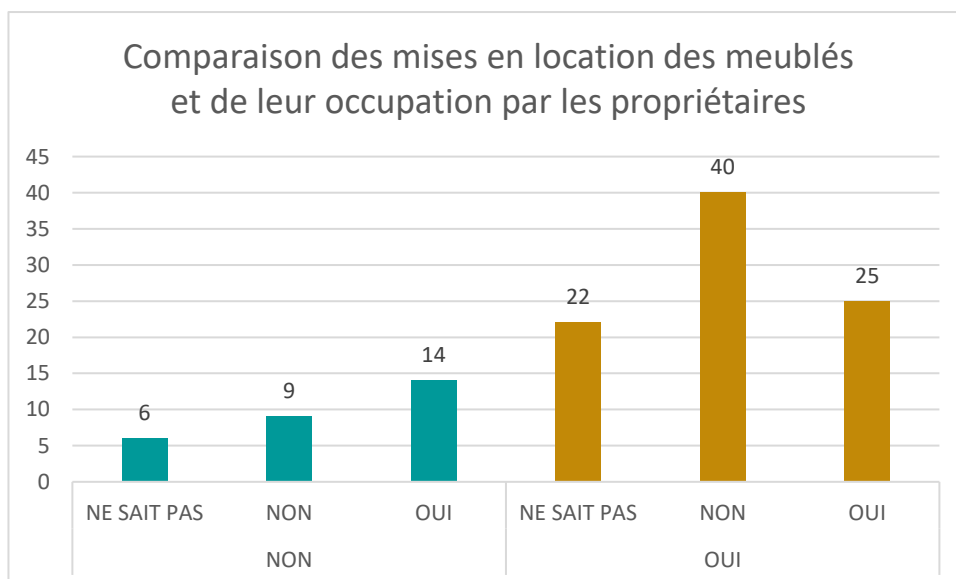


Pour ces vacances de février **vous êtes 37% à venir profiter de votre hébergement.**

Les propriétaires qui mettent en location leur meublé sont aussi ceux qui veulent en profiter, ce qui peut paraître étonnant.

Il serait alors intéressant de demander les raisons pour

lesquelles vous ne mettez pas en location votre meublé si ce n'est pas pour venir en profiter.



Le graphique se présente en 2 parties : la partie bleue représente les propriétaires n'ayant pas mis en location leur hébergement. Et la partie dorée les propriétaires ayant mis en location leur meublé de tourisme. Pour ces deux parties, nous pouvons comparer ceux qui vont occuper leur hébergement, ceux qui ne vont pas l'occuper et ceux qui ne le savent pas encore.

Les propriétaires voulant occuper leur hébergement, viendront la 2^{ème} et 3^{ème} semaine des vacances scolaires. Ceci correspond à la zone C, à mettre en corrélation avec le fait que les propriétaires viennent en premier lieu de la Haute-Garonne, suivis de l'Ariège et du Tarn, suivis de l'Hérault et de l'Aude, tous étant dans cette délimitation académique.

Réponses aux questions et aux remarques :

1/ La visite d'audit pour la labellisation d'un meublé Ax Qualité Confort Hébergement est offerte au propriétaire. N'hésitez pas à contacter Hélène Chollet au **06 37 11 75 67** ou par mail :

2/ Il existe une blanchisserie à Perles et Castelet, vous pouvez les joindre au 05 61 64 72 84 ou au 05 61 64 72 87. Vous pouvez vous rendre sur leur site internet : <http://www.sous-traitance-industrie-prestation-services-ariège.com/layout/blanchisserie-industrielle>

Sont présentes sur le territoire ces deux conciergeries :

- Nettoy'Ax , Mme Bovyn Stéphanie : 06 33 22 81 77 nettoyax@outlook.com
- Mme Burbeaud Magalie : 06 80 68 83 41

3/ Malgré la fermeture des remontées mécaniques, la destination d'Ax-les-Thermes propose des alternatives aux vacanciers pour ces vacances de février. Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de l'Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises pour découvrir l'ensemble des activités proposées :

<https://www.pyrenees-ariégeoises.com/a-voir-a-faire/sortir/agenda/programme-animations-activites-des-pyrenees-ariégeoises-849936>

A cela vous pouvez consulter l'espace pro, où sont répertoriées l'ensemble des prestations présentées aux vacanciers : <https://pro-pyrenees-ariégeoises.com/vacances-hiver-2021-services-et-activites-stations-pyrenees-ariégeoises/>

Enfin le site de la station d'Ax 3 Domaines présente les activités et animations : <https://www.ax.ski/fr/domaine>

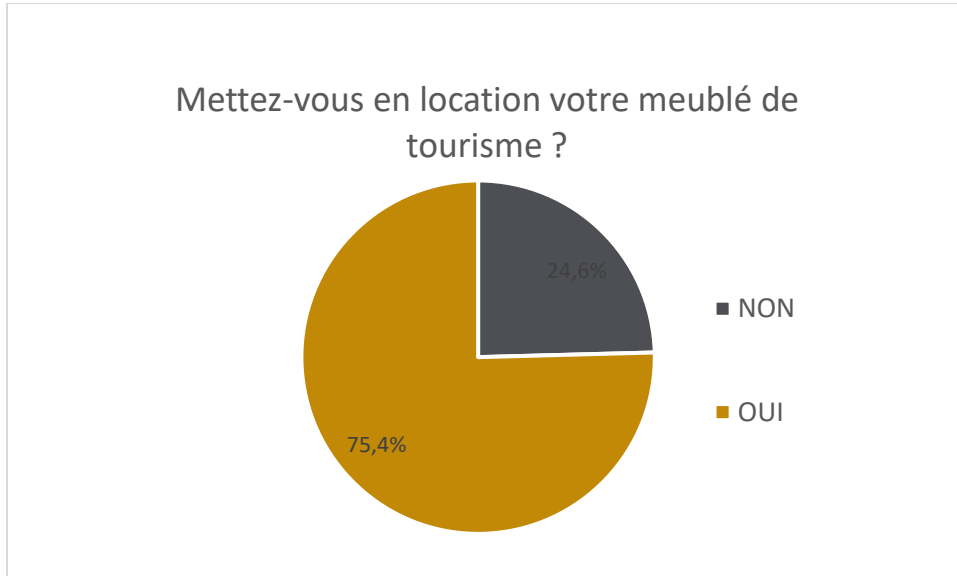
4/ La crise sanitaire actuelle n'a pas permis à la SAVASEM l'ouverture de la télécabine reliant le village d'Ax-les-Thermes à Bonascre. Effectivement les coûts estimés étaient trop onéreux cumulés à la fermeture des remontées mécaniques pour cette saison 20/21. Des services de taxis payants sont proposés à ceux désirant se rendre à Bonascre depuis Ax.

5/ Nous avons centré l'enquête sur les 4 semaines des vacances de février pour avoir une jauge de la fréquentation des meublés de tourisme. De plus les thermes étant fermés en raison de la crise sanitaire nous nous sommes concentrés sur les vacances.

Annexe : Graphique par questions :

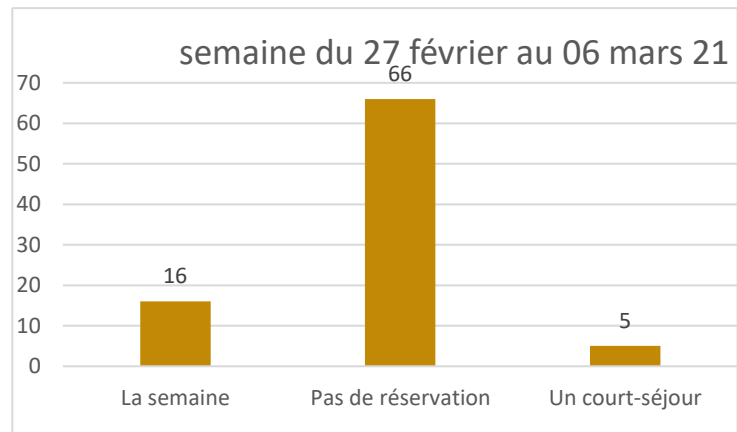
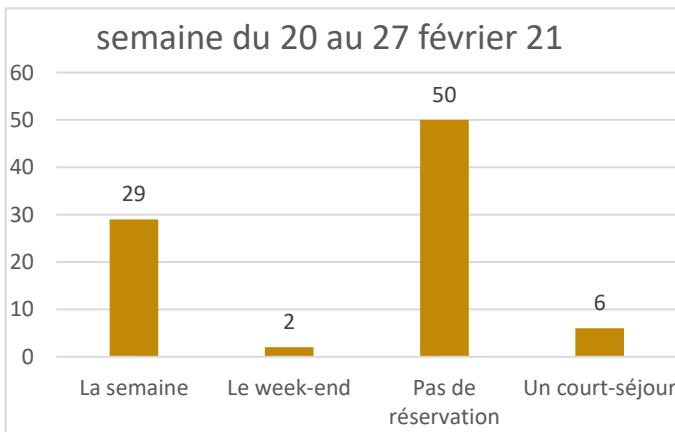
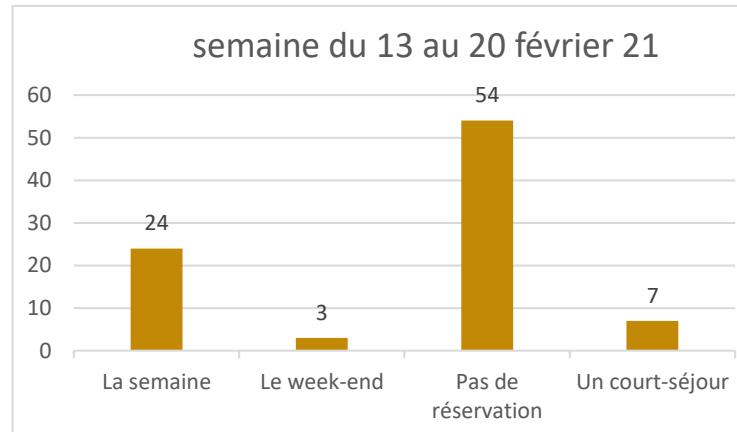
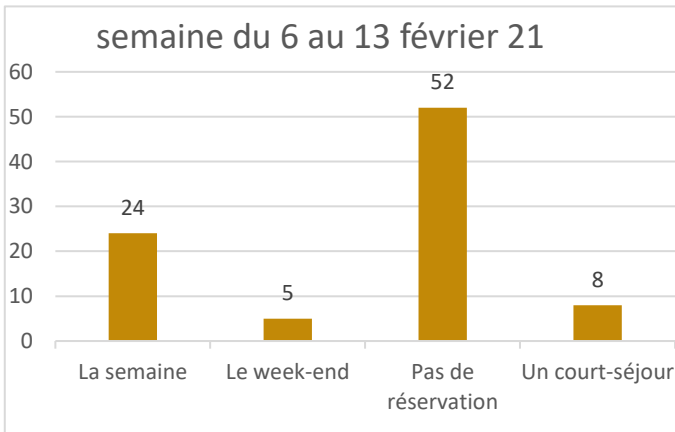
Partie 1 : Mettez-vous en location votre meublé pour les vacances de février et quelles sont vos réservations pour chaque semaine des vacances.

Question 1 : Mettez-vous en location votre meublé de tourisme ?



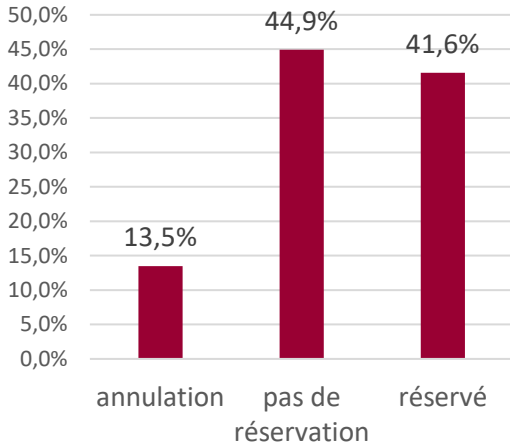
Partie 1.2 : Annulations et nouvelles réservations :

Avez-vous des réservations pour les semaines suivantes :

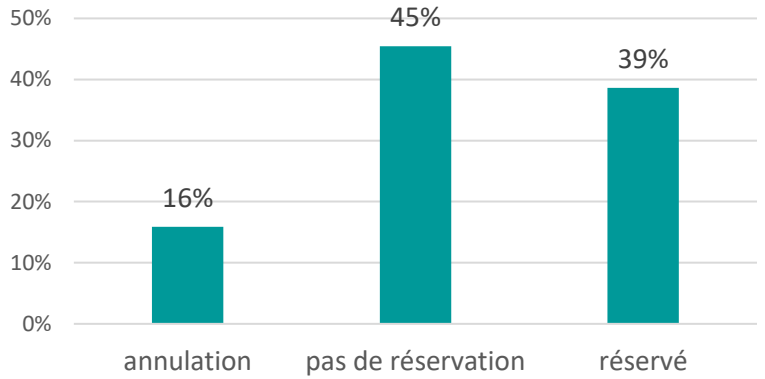


Quel type de réservations avez-vous ?

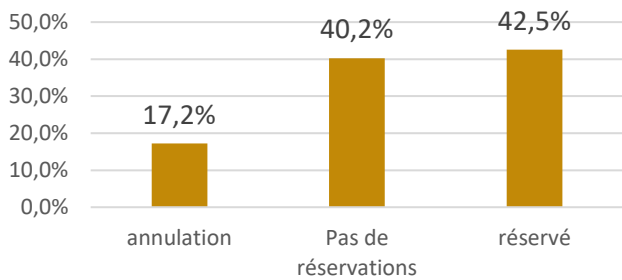
Etat des locations pour la 1ere semaine



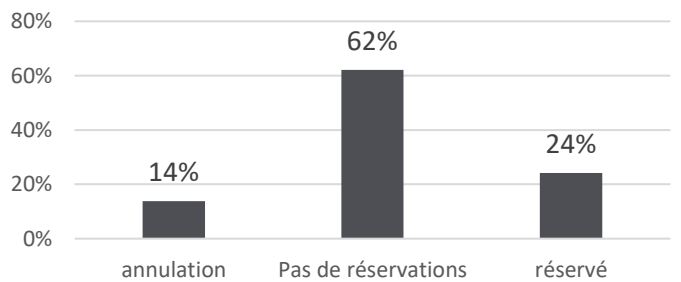
Etat des locations pour la 2ème semaine



Etat des locations pour la 3ème semaine

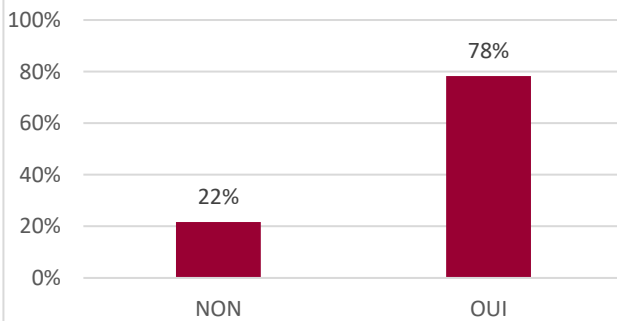


Etat des locations pour la 4ième semaine

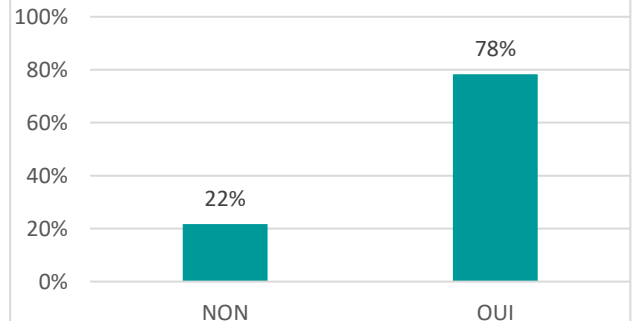


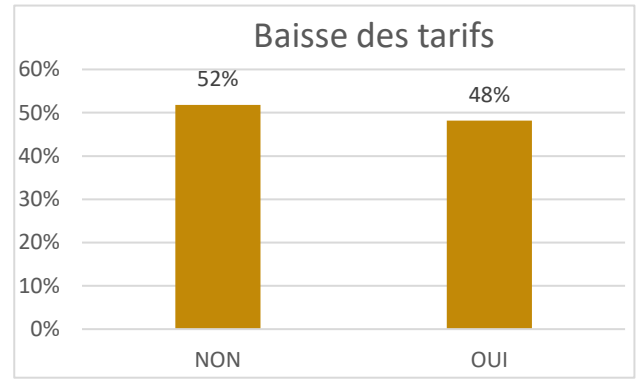
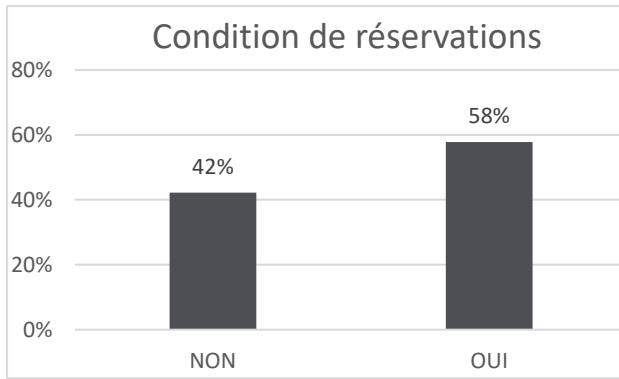
Partie 2 : Assouplissement des conditions de réservation

Conditions d'annulations



Conditions de remboursement





Partie 3 : Occupation de vos résidences secondaires :

